

LA PSYCHOLOGIE

Le psychologue est un professionnel de la santé, titulaire d'un diplôme d'état d'études supérieures spécialisées, dont la formation est centrée sur la compréhension du comportement et du psychisme humain. Cependant, au delà de ses connaissances et de sa formation, le travail de psychologue consiste à recevoir la problématique de son patient et à respecter sa demande. Ainsi, il reçoit des patients qui rencontrent une difficulté ponctuelle, face à laquelle ils souhaitent mettre du sens et être accompagnés durant une période donnée, ou bien des personnes désirant élaborer des problématiques internes anciennes et mener un travail d'introspection. Il est essentiel que le patient se sente accompagné dans la compréhension de ce qu'il vit (ou a vécu), de réfléchir ensemble à des pistes de réflexions.

L'exercice de la profession de psychologue est protégé en France (loi n° 85-772 du 25 juillet 1985), et est régi par un code de déontologie dont l'objectif est de protéger le public et les psychologues contre les mauvais usages de la psychologie (cf *le code de déontologie des psychologues*).

Les Compétences

Le psychologue est consultable directement, il respecte le secret professionnel et se forme en permanence pour se maintenir au plus haut niveau de compétences théoriques et cliniques. Il est toujours soucieux de prodiguer une approche humaniste et déontologique.

Le Psychologue est formé à la connaissance du psychisme, à la compréhension du comportement humain, à l'appréhension des difficultés d'autrui en prenant en compte son monde intérieur mais aussi la réalité sociale et culturelle dans laquelle le sujet s'inscrit. C'est un spécialiste des souffrances psychiques.

Pour ce faire, le psychologue accueille le sujet dans sa singularité psychique tout en s'appuyant sur ses connaissances théoriques qui sont le modèle psychanalytique mais aussi les modèles théoriques développés par des chercheurs, psychologues ou psychiatres, pour expliquer le fonctionnement psychique de la personne humaine, sa personnalité, son comportement, ses émotions.

Ainsi, consulter un psychologue, vous assure :

- la compétence légitime de votre interlocuteur
- le respect permanent de votre propre personne
- la recherche fondée de votre équilibre psychique
- la garantie du secret professionnel et de l'éthique

Pourquoi consulter?

Difficultés scolaires, professionnelles, familiales, durant la grossesse, la maternité, processus de divorce, addictions, deuil ...

Les demandes de consultations sont diverses et sont indiquées à partir du seul fait que vous vivez en souffrance. La souffrance psychique s'exprime de diverses manières : elle peut s'être installée dans le temps (anxiété, angoisse, dépression, addictions, faible confiance en soi) ou réactionnelle à un événement (séparation, deuil, divorce, conflits professionnels, familiaux ..).